

Rubrique: Poursuites pour dettes **Sous-rubrique:** Commination de faillite **Date de publication:** SHAB 20.09.2023

Publications supplémentaires: KABGE 20.09.2023 Visible par le public jusquau: 20.09.2024 Numéro de publication: SB07-0000000552

Entité de publication

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commination de faillite ATELIER 9 Sàrl, soit pour elle: Graziano Rizzello, Associé Gérant

Débiteurs:

ATELIER 9 Sàrl, soit pour elle: Graziano Rizzello, Associé Gérant CHE-108.508.975

Créanciers:

Allianz Suisse Société d'Assurances SA CHE-105.833.491

Représentant:

Allianz Suisse Société d'Assurances SA CHE-105.833.491

Indications sur le commandement de payer: Numéro du commandement de payer:

22240904D

Créances:

CHF 2886.4 5.00 % depuis 13.07.2022 VVG / LCA / LCA - T461294392 Prime périodique 01.07.2022 - 30.09.2022 (Prime périodique 07.2022) Prime périodique 01.04.2022 - 30.06.2022 (Prime périodique 04.2022)

CHF 12.67 Intérêts au 12.07.2022

CHF 150 Frais de dossier

Coûts supplémentaires:

Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:

Voir créance ci-dessus

Remarques juridiques:

Si la présente créance, à laquelle s'ajoutent les intérêts, les frais de poursuite et les coûts de publication, n'est pas acquittée dans les 20 jours, le créancier peut requérir la faillite du débiteur auprès du tribunal compétent.

Si le débiteur estime n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, il peut porter plainte auprès de l'autorité de surveillance dans les 10 jours (art. 17 LP). Il a en outre la faculté de présenter un projet de concordat au juge du concordat (art. 173a LP).

Point de contact:

Office des poursuites de l'Etat Genève Rue du Stand 46 1204 Genève